

Valls ose se réclamer de Voltaire, ses potes déposent 3 nouvelles plaintes contre RL



COMMUNIQUE DE RIPOSTE LAIQUE

Pendant que Valls ose se réclamer de Voltaire, trois nouvelles plaintes contre Riposte Laïque !

Manuel Valls, qui en rêvait depuis des mois, vient donc d'annoncer sa candidature à la primaire de la gauche. Lors de son discours d'Evry, il a osé se référer à la France de Voltaire, et se présenter en défenseur de la liberté d'expression.

Le même jour, notre fondateur, Pierre Cassen, était à nouveau convoqué par la police pour répondre de trois nouvelles plaintes contre le site Riposte Laïque.



La première vient de Gilles Clavreul, président de la Dilcra, un organisme créé par Manuel Valls lui-même pour lutter contre « la haine » sur internet. Le protégé de Manuel Valls, dont la famille politique nazifie systématiquement le camp patriotique en évoquant l'Occupation et la collaboration, n'a pas apprécié que notre contributrice écrive qu'il « se rêve petit kapo de la toile ».

<http://ripostelaique.com/clavreul-nos-lois-antiracistes-sont-les-plus-repressives-du-monde-mais-cest-pas-assez.html>



La deuxième plainte vient de Caroline Fourest, également une proche des socialistes. Curieusement, alors que son nom n'est jamais cité, dans un article d'une autre contributrice, intitulé « Aux collabos-putains qui m'accusent d'être anti-islam primaire », cette propagandiste qui se dit journaliste paraît s'être reconnue dans ce titre et cet article. Et cette « Je suis Charlie » ose donc déposer plainte, à son tour !

<https://ripostelaique.com/aux-collabos-putains-maccusent-detre-anti-islam-primaire.html>

**Désolé les gars, j'ai pas
pu obtenir l'adresse
de Christine Tasin...**



La troisième plainte enfin, vient, de manière classique, d'un signalement (comme dans les années 1940) de la LDH – gavée de subventions par les socialistes – au Parquet, suite à l'article d'un contributeur de Riposte Laïque intitulé « La fête de l'Aïd entraîne les musulmans à égorger les infidèles ». Signalons qu'aucune association musulmane n'avait protesté contre cet article, qui faisait un parallèle entre la similitude entre l'égorgement des moutons et celui des infidèles. Selon un rituel bien connu, le Procureur va donc instruire la plainte, tandis que la LDH va se porter partie civile, en espérant passer à la caisse.

<http://ripostelaique.com/la-fete-de-laid-entraîne-les-musulmans-a-egorger-les-infideles.html>

Ces trois plaintes ont lieu dans un contexte où notre site subit un véritable harcèlement judiciaire, puisque, depuis 2012, arrivée des socialistes au pouvoir, nous en sommes à 25 procédures diligentées à notre encours, venant toutes de la

gauche ou d'associations musulmanes. Jamais un élu de droite n'a déposé plainte contre notre site.

Ne reculant pas devant le ridicule, la justice, sous Manuel Valls, a même osé condamner notre site, basé en Suisse, et son président helvétique, sous le prétexte que les textes, envoyés depuis la Suisse, seraient accessibles en France, ce qui est juste la logique internet d'un pays démocratique. Le député suisse Jean-Luc Addor proteste contre cette conception qui ferait de la France la police politique du monde. Si les lois françaises s'appliquent à tous les citoyens du monde, alors les lois de tous les pays du monde pourraient s'appliquer aux citoyens français !

https://www.youtube.com/watch?v=_rrxg3p6QdA

C'est dans ce contexte que le ministre socialiste Rossignol essaie de faire passer une loi liberticide, inventant un « délit d'entrave numérique » qui pourrait faire fermer des sites hostiles à l'IVG aujourd'hui, au nom d'un discours officiel d'Etat qu'il serait interdit de contester. Imaginons cette logique s'appliquer pour un délit d'entrave à la mise en place de l'islam de France, ou sur l'immigration, le réchauffement climatique ou l'appartenance à l'Union européenne.

Nous apprenons, d'autre part, que Bernard Cazeneuve va être nommé à Matignon. C'est cet homme qui, comme ministre de l'Intérieur, a osé déposer quatre plaintes contre notre site, coupable, selon lui, de l'avoir dessiné à genoux en train de lécher une babouche musulmane, de l'avoir qualifié « d'islamo-collabo » (qualificatif utilisé contre une centaine de personnes depuis notre création) et d'avoir représenté la tête d'Hervé Cornara accrochée aux grilles d'une usine que son assassin voulait faire sauter. Selon Cazeneuve, cela s'appelle « une atteinte à l'intégrité du cadavre ».



Notre site a été accusé par Alain Juppé, entre les deux tours, devant 8,5 millions de téléspectateurs, d'avoir mené une campagne « ignominieuse » à son encontre. Dans les faits, nous n'avions fait que rappeler à nos lecteurs la connivence, difficilement contestable, du maire de Bordeaux avec le recteur UOIF Tareq Oubrou, et sa grande complaisance pour les Frères musulmans.

Dans le même esprit, nous allons, dans le mois qui va venir, avant la primaire de gauche, démasquer l'imposture de Manuel Valls, et prouver que, loin de la France de Voltaire dont il ose se réclamer, il concourt à l'installation progressive de la charia dans notre pays, avec une conception de la liberté d'expression plus proche de celle des pays totalitaires que de celle qui, longtemps, a fait honneur à notre France.

Et s'il subit le même sort qu'Alain Juppé, nous saurons savourer l'événement.